

Le diagnostic du SCoT en 5 points

ÉDITO

Un territoire en mouvement

Les études pour l'élaboration du Schéma de Cohérence territoriale (ou SCoT) sur le territoire du Centre Ouest Aveyron ont commencé à l'automne 2015. Le premier temps de ce travail collectif - qui a consisté en l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé - s'est achevé en juillet dernier avec la présentation devant le Comité Syndical de la « photographie » de notre territoire et des enjeux auxquels il aura à faire face dans les prochaines décennies.

C'est l'objet de la présente lettre du SCoT que de vous exposer une synthèse de ces principaux constats.

Ce diagnostic étant posé, s'ouvre la deuxième grande étape de ce travail, celle de l'écriture du projet - qui dans le document final de SCoT s'intitulera Projet d'Aménagement et de Développement Durable (ou P.A.D.D.). Ce Projet doit traduire la vision et l'ambition voulues pour le devenir de notre territoire du Centre Ouest Aveyron. Il doit exprimer nos choix, nos intentions, fixer les objectifs et orientations que nous aurons choisis pour les 15 ou 20 ans à venir. C'est le projet politique qui constitue ensuite la colonne vertébrale du SCoT ; c'est donc une étape importante et exaltante que nous avons à construire ensemble.

Ces travaux, nous avons souhaité qu'ils se déroulent en étroite concertation avec tous les élus du territoire ; c'est pourquoi, à chaque grande étape de la réflexion, un Forum réunit les acteurs et partenaires, pour débattre et partager nos avis et interrogations. Un premier Forum, consacré au diagnostic, s'est déroulé à Rodez le 13 mai dernier. D'autres temps forts auront lieu cet automne encore pour établir dans ce même état d'esprit le projet ou P.A.D.D.

Au-delà de ces Forums, le dialogue est aussi ouvert à tous habitants et acteurs de ce territoire. Vous pouvez ainsi exprimer votre point de vue au moyen des différents outils de concertation (voir contacts en dernière page).

Notre territoire est en mouvement et le SCoT doit accompagner ce mouvement. Au 1^{er} janvier 2017, la réforme de la carte des intercommunalités va faire « bouger les lignes » avec d'inévitables modifications de périmètres pour le SCoT. Je souhaite que dans ce contexte la dynamique de réflexion autour du SCoT soit préservée pour continuer à faire avancer nos territoires.

Le Président du SCoT
Centre Ouest Aveyron
Jean-Philippe SADOUL



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) commence par un diagnostic qui vise à mettre en lumière les évolutions du territoire, ses causes, les besoins, les équilibres et les pressions. Le diagnostic s'inscrit dans une logique de projet, en servant de base aux réflexions sur le territoire de demain.

Cinq points fondamentaux ressortent :

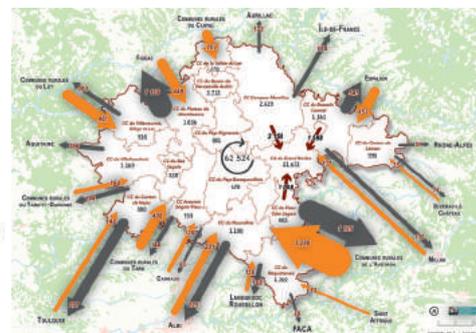
Un périmètre cohérent

Le territoire du SCoT recèle des activités complémentaires (industrie, services, agriculture) et constitue un « espace de vie » comme le montre les migrations domicile-travail récentes.

Le périmètre du SCoT pourra évoluer en 2017 pour prendre en compte les évolutions des Communautés de Communes, mais le maillage dense entre l'agglomération de Rodez, les villes de Decazeville et Villefranche de Rouergue, et les bourgs et villages ruraux, restera une spécificité forte de l'espace du SCoT.

LEGENDE

- MIGRATIONS EXTERNES :**
- DESTINATION DES ACTIFS
 - PROVENANCE DES ACTIFS
- MIGRATIONS INTERNES :**
- FLUX INTER-EPCI > 1 000 ACTIFS
 - FLUX INTERNES AU SCoT
 - FLUX INTERNES AUX EPCI



Les mobilités domicile-travail dans le SCoT en 2012 (flux > 50 personnes) 62 524 travailleurs habitaient dans le territoire du SCoT et y travaillaient également. (Source : INSEE, MOBPRO ; réalisation et traitement PROSCOT)



Le territoire du SCoT au sein de la nouvelle Région
(Source : OSM - traitement PROSCOT)



Une croissance encourageante néanmoins fragile...

Trois éléments ont connu une croissance dans la dernière période : la population, les logements, les emplois.

Le fait nouveau est la **croissance de la population**, sous l'effet du solde migratoire ; c'est-à-dire à l'excédent des arrivées sur les départs. La population a crû de 3 000 habitants depuis 2007, atteignant 166 000 habitants, mais cette évolution importante est à la fois :

- hétérogène, avec des secteurs qui continuent à perdre de la population, quelquefois de manière importante, et des secteurs dynamiques, notamment sous l'influence de l'agglomération de Rodez ;
- et fragile, car ce regain démographique, de niveau moyen, succède à une période de stagnation et de baisse, ce qui induit un phénomène de déficit de jeunes et de vieillissement.

Les logements ont progressé encore plus vite :

il y a désormais presque 100 000 logements dans le Centre Ouest Aveyron, soit 6 000 de plus qu'en 2007.

Ces 6 000 logements supplémentaires ont permis d'accueillir 3 000 habitants supplémentaires seulement : accroissement important des logements vacants (+ 2 500 de 2007 à 2012), des résidences secondaires, et, surtout, desserrement des ménages (diminution de la taille moyenne des ménages, liée aux divorces et au vieillissement).

L'économie du Centre Ouest Aveyron :

Elle présente un profil industriel et agricole spécifique, avec une concentration des emplois dans l'agglomération de Rodez qui représente la moitié des emplois du SCoT.

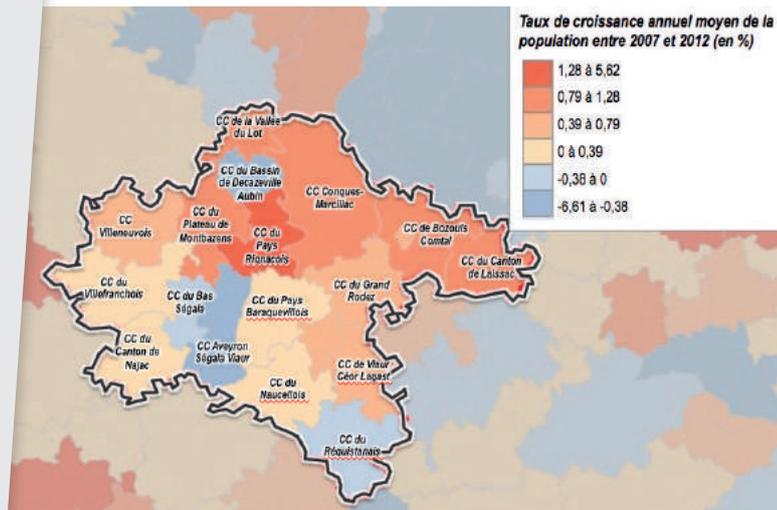
Cette économie est en développement malgré la crise : depuis 1999, 4 000 emplois ont été créés, surtout dans l'agglomération de Rodez, en comptant les 1 000 emplois perdus depuis 2008 à la suite de la crise. On aboutit à un taux d'activité élevé et à un taux de chômage faible (6,5% fin 2015 dans la zone d'emploi de Rodez).

Une part importante du développement récent de la population est à mettre à l'actif de la création locale d'emplois, liée à la création d'entreprises, mais également et surtout au développement des entreprises déjà installées.

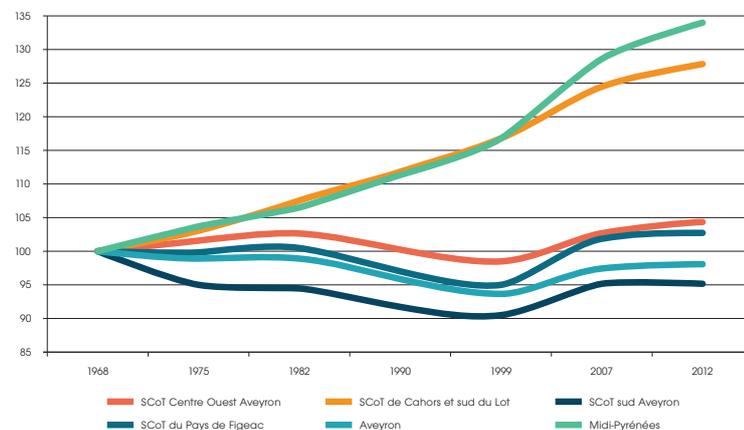
... Des disparités territoriales qui persistent

La croissance n'est pas homogène au sein du territoire : en effet, l'agglomération de Rodez a connu une progression importante, bénéficiant également aux communautés de communes limitrophes. D'autres territoires connaissent une situation plus difficile. Les disparités se sont plutôt accrues entre les différents espaces, et l'équilibre du territoire reste un enjeu important pour le SCoT.

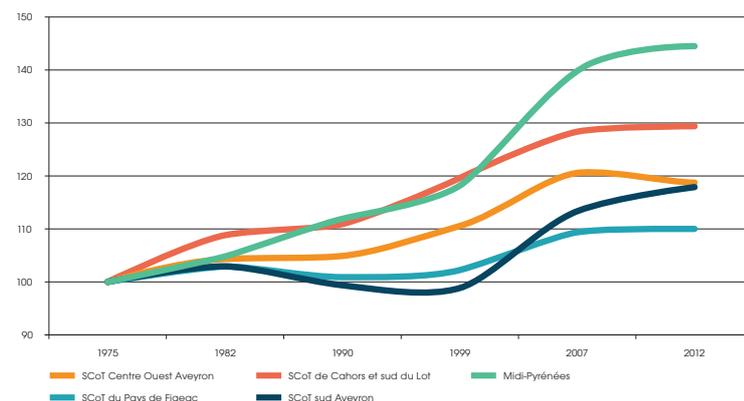
Ces disparités posent la question des capacités des différents secteurs du SCoT à disposer des équipements et services qui permettront demain - à l'horizon du SCOT 2035 ou 2040 - d'offrir de bonnes conditions de vie à tous les habitants.



Taux d'évolution annuel de la population par EPCI entre 2007 et 2012 (Source : INSEE, RGP 2007-2012, traitement EAU)



Evolution comparative du nombre d'habitants entre territoires de comparaison - indice base 100 = 1968 (Source : INSEE, RGP 1968-2012, traitement PROSCOT)



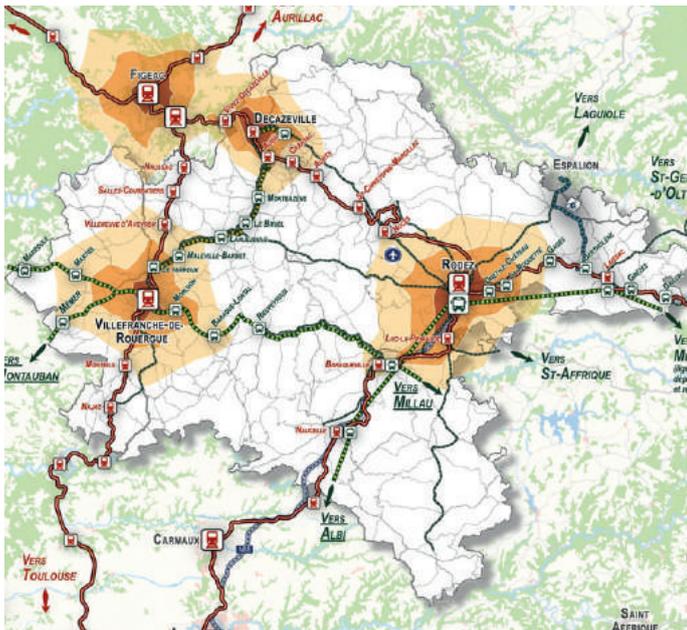
Evolution de l'emploi entre 1975 et 2012 (Source : INSEE, RGP 2007-2012, traitement EAU)

Des mobilités à améliorer

Cette situation est également liée à un relatif enclavement du territoire : l'accessibilité externe, par rapport aux grands centres urbains (Montpellier, Toulouse, Clermont-Ferrand) est limitée par des temps de transports encore importants.

L'accessibilité interne pâtit du relief et du relatif éloignement des centres principaux du territoire (Decazeville, Rodez, Villefranche-de-Rouergue) : 83% des déplacements domicile-travail sont réalisés en véhicule individuel motorisé.

Cependant, l'axe de la RN 88, avec la perspective d'une mise à 2x2 voies complète, est un élément important pour le développement du territoire, tout comme l'aéroport de Rodez-Aveyron et la desserte numérique du territoire, encore très fortement inégale...



Les infrastructures de transports dans le SCoT
(Source : fond BD topo CLC 2012 ; réalisation et traitement PROSCOT)

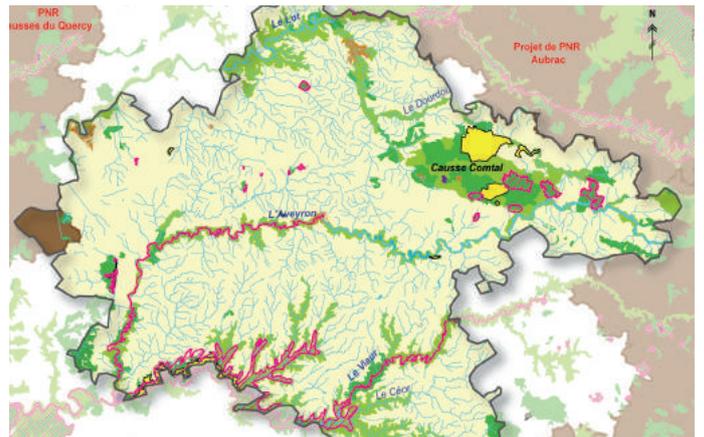


Un cadre de vie qui est le principal atout du territoire

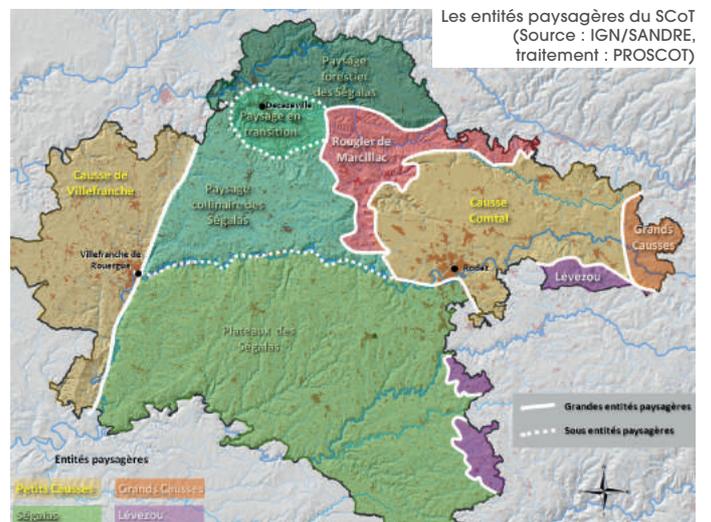
Le cadre de vie est unanimement considéré comme très porteur pour le Centre Ouest Aveyron : qualité et diversité des paysages, ressources naturelles importantes (espaces environnementaux, biodiversité, en particulier dans le Causse Comtal et le long des cours d'eau), potentiel de production d'énergie, eau potable de qualité, bonne qualité de l'air, nuisances limitées, etc...

La qualité du territoire, de ses paysages et de son environnement, est incontestablement un élément d'attractivité pour les nouveaux habitants, mais aussi pour le tourisme. Au-delà de ce qui existe déjà, le territoire dispose de potentiels importants pour développer l'économie touristique.

Cependant, la ressource en eau dépend largement des territoires extérieurs (Levezou, Aubrac), le risque d'inondation est présent, à proximité des cours d'eau, tandis qu'un début d'urbanisation extensive pourrait à terme constituer une menace pour le paysage, la biodiversité et les ressources naturelles...



Les milieux naturels et remarquables du SCoT
(Source : DREAL/IGN BD TOPO, réalisation : PROSCOT)
(APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes ; ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)



Les entités paysagères du SCoT
(Source : IGN/SANDRE, traitement : PROSCOT)

Un moment fort de concertation : le forum SCoT du 13 mai 2016

Le premier forum du SCoT, consacré au diagnostic, a été réuni en mai 2016 à la Salle des Fêtes de Rodez, avec une assistance nombreuse et attentive, composée d'élus des communes et communautés du territoire, des acteurs et techniciens concernés par le développement territorial. Après une Introduction de M. Jean-Philippe SADOUL, Président du SCoT, trois ateliers prospectifs et participatifs ont été réunis en parallèle : atelier « environnement » (ressources naturelles, nuisances, pollutions, énergie...) ; atelier « logement, services, équipements » ; atelier « cadre de vie et attractivité du territoire » (paysages naturels et urbains, aménagement, accessibilité...). En séance plénière, le débat s'est poursuivi, avec la restitution des travaux des ateliers et une intervention de Laurence Barthe, maître de conférences en maître de conférences en géographie et aménagement à l'Université de Toulouse le Mirail.

Elle a développé une approche spécifique des territoires ruraux, où on constate une attractivité nouvelle et un retour des populations, et qui sont le lieu de mutations « sociétales » importantes. Elle a également mis en avant l'économie productive et l'existence d'un « capital social et d'innovation » du Centre Ouest Aveyron

Les travaux des ateliers ont été riches, avec des réflexions sur l'importance du numérique, de la robotique, du potentiel touristique, etc. La capacité des villes et des bourgs à valoriser leur patrimoine, à réhabiliter les logements vétustes ou vacants a fait l'objet de nombreuses interventions. Les questions paysagères ont suscité un intérêt certain, et une série de réflexions sur les perspectives de l'agriculture ont été exprimées, en lien avec le paysage, l'évolution des constructions, l'énergie, et donc le modèle de développement agricole spécifique au Centre Ouest Aveyron.

Suite au diagnostic, trois grands enjeux sont apparus, sur lesquels pourront se fonder le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCoT et le projet de territoire qui sera décliné par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR).



Un enjeu de soutien à une attractivité nouvelle

L'attractivité du Centre Ouest Aveyron est un enjeu clé et les solutions apportées par les acteurs de ce territoire doivent être innovantes. Ce territoire doit rechercher une position spécifique à partir des trois atouts suivants :

- un espace connecté aux métropoles et territoires limitrophes (Paris, Toulouse/Montpellier, Figeac, Millau, Albi, Mende, Aurillac, Clermont-Ferrand notamment) contribuant à capter des ressources à l'extérieur du territoire.
- un territoire qui fait de ses qualités environnementales (produit, service, paysage...) un atout de développement.
- un espace « agile » qui valorise l'initiative locale et le « bien vivre ».



Un enjeu de diversification du modèle de développement du territoire

Faire évoluer le modèle de développement actuel pour le rendre plus robuste : le développement du Centre Ouest Aveyron est aujourd'hui fragilisé par une « résidentialisation » qui crée peu d'emplois et de valeur ajoutée. L'enjeu consiste donc à encourager la diversification du secteur productif et à stimuler une économie résidentielle notamment dans sa dimension touristique.



Un enjeu de transformation du mode de coopération interne

Compte tenu de l'impact de certains facteurs de changement (mobilités, raréfaction des ressources publiques, vieillissement de la population, développement du digital, inégalités d'accès aux services...), les pratiques de coopération à l'échelle du territoire Centre Ouest Aveyron doivent évoluer dans deux directions principales :

- Le développement des multifonctions au sein des villes-pôles du SCoT (Decazeville, Rodez, Villefranche-de-Rouergue)
- Le développement des liens et des échanges entre les pôles, les espaces et plus généralement les entreprises et les acteurs du SCoT.

LE CENTRE OUEST AVEYRON DEMANDE VOTRE AVIS !

Dans le cadre de la concertation ouverte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), vous pouvez donner votre avis :

- Par courrier au siège du Syndicat mixte du SCoT Centre Ouest Aveyron : 4 avenue de l'Europe - 12000 Rodez
Tél. 05 65 73 61 70
- Par messagerie : contact@scot-centreouestaveyron.fr
- Dans les réunions publiques qui seront organisées aux moments-clé de l'élaboration du SCoT

Retrouvez également l'actualité du SCoT sur notre page Facebook :



facebook.com/SCoT.CentreOuestAveyron

Une déclinaison en 7 enjeux transversaux

Les modes de développement

- Un territoire cohérent, avec une grande diversité interne.
- Une résistance des bases économiques, mais une activité à stimuler.

La gestion de l'espace

- Une consommation d'espace limitée, qui interroge la place des centres, la manière de construire, pour l'habitat et les activités économiques / commerciales.

L'équilibre du territoire

- Une différenciation croissante entre les secteurs du territoire.
- Une ruralité perçue comme un facteur d'équilibre, avec un besoin de mise en réseau et de solidarité entre les différents espaces.

L'économie des flux

- Un sentiment d'enclavement qui met en avant l'effet-levier des infrastructures : aéroport, numérique, RN 88, axe est-ouest Rodez-Figeac.

La liberté de choix

- Des choix limités pour l'emploi, le résidentiel, les services, la mixité générationnelle.
- En revanche, une « palette » de modes de vie qui compense et au-delà les limitations d'un territoire rural.

La qualité du cadre de vie

- Principal atout du territoire, qui incite à préserver la qualité environnementale les paysages et les ressources.

La prévention des risques

- Risques technologiques localisés, risques d'inondation sur une partie du territoire, et conséquences du réchauffement climatique.
- Risques territoriaux liés à la capacité de maintien d'une attractivité mixte résidentielle / économique.

La composition du SCoT et le calendrier

2015 / 2016

- Diagnostic
- Enjeux du territoire

2016 / 2017

- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

2018 / 2019

- Arrêt du projet
- Approbation du SCoT